



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 10 FEVRIER 2015
A 19H00

Le 10 février 2015, à 19 heures, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, désignés par les Conseils municipaux respectifs des dix-huit communes membres, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 3 février 2015 par Monsieur François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Président : M. François de MAZIÈRES

Secrétaire de séance : M. François-Xavier BELLAMY

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE Méné, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir de M. Marc TOURELLE), M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2015-02-02), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Emmanuelle de CRÉPY à partir de la délibération n°2015-02-02), Mme Florence MELLOR (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN (sauf délibération n°2015-02-08), M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS) et Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir de Mme Marie DENAISON).

Absents excusés :

M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS), Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), Mme Sonia BRAU, Mme Marie BOËLLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY à partir de la délibération n°2015-02-02), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN) et Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN).

000 000 0000 0000 0000 0000 0000
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
000 000 000 000 000 000 000 000
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

2015.02.01 : Modification des statuts de Versailles Grand Parc portant sur :

- l'adhésion des communes de Bougival, la Celle Saint-Cloud et le Chesnay à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au 1er janvier 2014,
- l'extension de compétences en matière d'Habitat,
- le changement d'adresse du siège au 6 avenue de Paris à Versailles.

- 1) *d'approuver les nouveaux statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, et notamment les articles comme indiqués ci-dessus ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à la notifier aux Maires de l'ensemble des communes membres de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour qu'ils puissent délibérer sur le sujet ;*
- 3) *de solliciter le préfet des Yvelines et le préfet de l'Essonne aux fins qu'ils prononcent, après consultation des conseils municipaux des communes membres, conformément aux dispositions des l'article L.5211-17, L.5211-18 et L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales, les modifications statutaires de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

Présents : 47

Suffrages exprimés : 51 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMÉONI).

2015.02.02 : Débat d'orientation budgétaire 2015 (DOB).

- 1) *de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.*

Conformément à la loi, cette délibération n'est pas soumise au vote.

2015.02.03 : Constitution d'une commission thématique permanente sur la vidéoprotection. Composition et élection des membres de cette commission.

- 1) *de créer la commission thématique permanente sur la vidéo-protection qui vient s'ajouter aux sept autres commissions thématiques permanentes déjà existantes :*

- *finances - administration générale et personnel,*
- *environnement,*
- *aménagement,*
- *déplacements,*
- *habitat et politique de la ville,*
- *culture et sports,*

- développement économique.
- 2) de composer cette commission de la façon suivante :
- 5 délégués titulaires pour la ville de Versailles,
 - 2 délégués titulaires pour la ville de Saint-Cyr-l'École,
 - 1 délégué titulaire pour les autres communes membres ;
- 3) de désigner, à l'issue du vote au scrutin public, les membres dont le nom suit :
- Anne BOSCALIS de REALS
 - Robert DUCHATEL
 - Laurent BROT
 - Delphine FELGERES
 - Jean-François FUSCO
 - Etienne DUPONT
 - Sandrine REINE-SEGARD
 - Gilles CURTI
 - Jacques FRANQUET
 - Philippe DEVALLOIS
 - Sylvie PERRAUD
 - Christophe MOLINSKI
 - Arnaud HOURDIN
 - Philippe NOYER
 - Jean-Marc DUSSEAUX
 - Daniel GUERSON
 - Virginie JUSTAL
 - Thierry VOITELLIER
 - Laurent DELAPORTE
 - Hervé FLEURY
 - Benoît de SAINT SERNIN
 - François SIMEONI
 - Louis LE PIVAIN

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2015.02.04 : Désignation d'un nouveau membre titulaire représentant la ville de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc suite à une démission.

- 1) de prendre acte de la démission de M. Henri NEYRAND, conseiller municipal de Noisy-le-Roi, délégué au développement économique, au commerce et aux transports, de son titre de conseiller municipal de Noisy-le-Roi et représentant de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc ;



- 2) de procéder au scrutin public à l'élection d'un(e) nouveau (elle) représentant(e) de la ville de Noisy-le-Roi appelé(e) à siéger en qualité de membre titulaire au sein de la commission du développement économique de Versailles Grand Parc ;
- 3) à l'issue du vote, M. Marc de BRAQUILANGES a obtenu : 60 voix ;
- 4) que M. Marc de BRAQUILANGES est élu comme représentant de Noisy-le-Roi au sein de la commission du développement économique, en lieu et place de M. Henri NEYRAND.

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2015.02.05 : Désignation de représentants communautaires au sein des Conseils d'administration des collèges et lycées publics du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- 1) de procéder au scrutin public à la désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Conseils d'administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement présents sur le territoire communautaire ;
- 2) de désigner les représentants suivants :

Type d'ÉPLE	Nom de l'ÉPLE	Commune	Titulaire	Suppléant
Collège 593 élèves	Mozart	Bois d'Arcy	M. Philippe BENASSAYA	Mme Agnès BENELLI- SOARES
Collège 624 élèves	Martin Luther King	Buc	M. Jean-Marc LE RUDULIER	Mme Françoise GAULIER
Collège 338 élèves	Franco Allemand	Buc	Mme Caroline DOUCERAIN	Mme Isabelle MONMOUSSEAU
Lycée général 384 élèves	Franco Allemand	Buc	Mme Juliette ESPINOS	M. Rémy JOURDAN
Collège 521 élèves	Descartes	Fontenay-le- Fleury	Mme Pascale RENAUD	Mme Anne- Sophie BODARWE
Collège 586 élèves	Victor Hugo	La Celle Saint- Cloud	Mme Florence NAPOLY	Mme Agnès THÉARD
Collège 428 élèves	Pasteur	La Celle Saint- Cloud	Mme Florence NAPOLY	Mme Anne- Sophie MARADEIX
Lycée général et technologique 1 077 élèves	Pierre Corneille	La Celle Saint- Cloud	M. Pierre SOUDRY	M. Georges LEFÉBURE

Lycée professionnel 239 élèves	Lucien René Duchesne	La Celle Saint-Cloud	Mme Sylvie d'ESTÈVE	M. Daniel TURCK
Lycée professionnel 283 élèves	Colbert	La Celle Saint-Cloud	Mme Sylvie d'ESTÈVE	M. Hervé BRILLANT
Collège 843 élèves	Charles Peguy	Le Chesnay	Mme Karin LE MENE	Mme Coralie BELMER
Lycée professionnel 509 élèves	Jean Moulin	Le Chesnay	M. Richard DELEPIERRE	Mme Laurence de PINS
Collège 748 élèves	Jean-Baptiste de la Quintinye	Noisy-le-Roi	M. Marc TOURELLE	Mme Géraldine LARDENNOIS
Collège 660 élèves	Jean Racine	Saint-Cyr l'Ecole	M. Bernard DEBAIN	M. Jean-Claude CHAMAYOU
Lycée professionnel 387 élèves	Jean Perrin	Saint-Cyr l'Ecole	M. Daniel GUERSON	M. Pierre Emmanuel GUYARD
Lycée général 741 élèves	Mansart	Saint-Cyr l'Ecole	M. Frédéric BUONO BLONDEL	Mme Danielle ARANEDER
Collège 325 élèves	De Clagny	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	Mme Florence MELLOR
Collège 487 élèves	Raymond Poincaré	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	M. Laurent DELAPORTE
Collège 606 élèves	Hoche	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	M. Erik LINQUIER
Collège 632 élèves	Pierre de Nolhac	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	Mme Florence MELLOR
Collège 877 élèves	Jean Philippe Rameau	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	Mme Emmanuelle de CREPY
Lycée général 1 939 élèves	Hoche	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	M. Erik LINQUIER
Lycée général et technologique 1 360 élèves	La Bruyère	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	Mme Emmanuelle de CREPY
Lycée polyvalent 1 763 élèves	Jules Ferry	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	M. Laurent DELAPORTE
Lycée professionnel 524 élèves	Jacques Prévert	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	Mme Béatrice RIGAUD-JURE
Lycée général et technologique 1 618 élèves	Marie Curie	Versailles	M. François-Xavier BELLAMY	Mme Béatrice RIGAUD-JURE
Collège 678 élèves	Jean Racine	Viroflay	Mme Jane-Marie HERMANN	Mme Marie DENAISON

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60-1 abstention= 59** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de M. François SIMÉONI).

2015.02.06 : Dépôts en déchèterie des déchets des professionnels du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc – Tarifs 2015.

- 1) d'approuver, à compter du 1^{er} janvier 2015, l'évolution et l'uniformisation des tarifs des dépôts en déchèterie des déchets des professionnels du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

BOIS D'ARCY – LE CHESNAY			
NATURE	TARIFS TTC	UNITÉ	LIMITE HEBDOMADAIRE
GRAVATS	27,11 €	/ m ³	Pas de limite de dépôt
TOUT VENANT	15,86 €	/ m ³	
TOUT VENANT	12,10 €	/ m ³	

INCINÉRABLE			
DÉCHETS VÉGÉTAUX	7,33 €	/ m ³	
BOIS	9,67 €	/ m ³	
FERRAILLE	0,00 € *		
CARTON	0,00 € *		
DEEE	0,00 € *		
DDM (Kg)	3,01 €	/ kg	
HUILE DE VIDANGE	0,00 € *		
AMPOULES ET NÉONS	0,00 € *		
BATTERIE	0,00 € *		
PILE	0,00 € *		
PNEUS (Bois d'Arcy uniquement)	0,00 € *		4 unités

Badge perdu : 10,00 € HT.

* Reprise gratuite par un repreneur ou un éco-organisme.



Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2015.02.07 : Délibération retirée

2015.02.08 : Convention de partenariat avec la société L'Instrumentarium pour la mise en œuvre du projet musical « Harpes en scène, du baroque à l'électro ».

- 1) de conclure un partenariat avec la société L'Instrumentarium pour la mise en œuvre du projet « Harpes en scène, du baroque à l'électro » les 13 et 14 mars 2015 au Théâtre de la Grange de la Tremblaye de Bois d'Arcy ;
- 2) d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat et tous documents y afférents ;
- 3) d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Présents : **53**

Suffrages exprimés : **59** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2015.02.09 : Octroi de subventions pour l'organisation des événements sportifs « Trail du Josas » et « Course royale ».

- 1) d'accorder à la ville de Jouy-en-Josas une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros pour l'organisation du Trail du Josas ;
- 2) d'accorder à la ville de Fontenay-le-Fleury une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros pour l'organisation de la Course royale ;
- 3) que les crédits afférents à ces dépenses seront inscrits au budget 2015 : chapitre 65 « autres charges de gestion » ; nature 657341 « subvention de fonctionnement aux communes membres du groupement à fiscalité propre » ; fonction 415 « manifestations sportives ».

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



2015.02.10 : Avenant n°7 à la convention partenariale entre le STIF, Versailles Grand Parc et le GME regroupant les entreprises de transport dans le cadre du contrat d'exploitation de Type 2 et portant sur la réorganisation du réseau STAVO desservant les communes de Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr l'École.

- 1) *d'approuver l'avenant n°7 à la convention partenariale tripartite associée au contrat d'exploitation de Type 2 de Versailles Grand Parc-Le Chesnay, relatif à la restructuration du réseau de bus de Fontenay-le-Fleury ;*
- 2) *d'autoriser le Président ou son représentant à signer les avenants à cette convention et les tous actes afférents.*
- 3) *d'inscrire au budget à venir de Versailles Grand Parc sur le chapitre 67 : « Charges exceptionnelles », nature 67443 « Subventions aux fermiers et concessionnaires », fonction 815 : « Déplacements ».*

Présents : 54

Suffrages exprimés : 60 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2015.02.11 : Avis de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le Contrat de développement territorial Versailles Grand Parc / Saint-Quentin-en-Yvelines / Vélizy-Villacoublay dans le cadre de l'enquête publique.

- 1) *d'affirmer la nécessité de réaliser la liaison RD91/RD938 dite "barreau sud" ;*
- 2) *de demander à l'Etat et aux signataires du CDT "Versailles/Saint-Quentin/Vélizy" de réinscrire cette opération dans la fiche-actions relative à Guyancourt-ville (comme c'était le cas jusqu'au 16 juillet 2014) et de l'ajouter à la fiche-actions concernant Satory ;*
- 3) *de demander à l'Etat et à ses partenaires concernés (Conseil régional, Conseil général, Etablissement public du Plateau de Saclay) d'inscrire la réalisation de cette infrastructure dans leurs programmations financières respectives pour une réalisation effective dans les meilleurs délais ;*
- 4) *de demander cependant que le barreau sud soit impérativement réalisé avec la meilleure intégration paysagère et écologique possible (en prévoyant par exemple la création d'une barrière végétale et acoustique de type merlon pour protéger les riverains concernés) ;*
- 5) *de demander que l'ouverture de la liaison RD91/RD938 entraîne automatiquement que la RD938, dans sa traversée de l'agglomération bucoise, ne soit plus classée comme route à grande circulation au sens de l'article L 110-3 du code de la Route (l'axe RD91/barreau sud remplirait en effet pleinement les conditions de délestage, de circulation des convois exceptionnels*

et de desserte économique directe des zones économiques de Buc/Toussus-le-Noble/Les Loges-en-Josas) ;

- 6) de demander que cette nouvelle voie routière entre la RD91 et la RD938 permette au moins un passage sécurisé nord/sud pour les circulations douces, comme pour la faune ;
- 7) de mesurer au préalable et de limiter au maximum l'impact de cet aménagement sur les conditions de circulation dans les communes voisines.

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2015.02.12 : Bilan du Programme Local de l'Habitat Intercommunal pour l'année 2013.

- 1) d'adopter le bilan 2013 du Programme Local de l'Habitat Intercommunal 2012-2017 ;
- 2) d'autoriser le Président, ou son représentant, à transmettre ce bilan aux services de l'Etat et au Comité Régional de l'Hébergement et du Logement.

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **60-2 abstentions= 58** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions de M. François SIMÉONI et de M. Daniel GUERSON).

Pour le Président,
Par déléation,



Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services



